



FCSF

DOSSIER
ADHESION RECONNAISSANCE
GESTION INSTITUTIONNELLE



LISTING RECAPITULATIF DES DOCUMENTS A REMETTRE

A joindre à la demande

Un certain nombre de documents sont à joindre à votre demande.

Avant de nous envoyer votre demande merci de vous assurer que votre dossier est complet.

Documents à remplir et à retourner	Joint à la présente		Si non... Raison
	Oui	Non	
Listing récapitulatif des documents à remettre	x		
Demande d'adhésion	x		
Fiche d'identité	x		
Fiche synthèse (selon le mode de gestion concerné) avec Avis motivé et explicité de la Fédération obligatoire			
Documents à joindre			
Statuts et Règlement intérieur			A réaliser
Dernier projet social	x		
Extrait de la délibération du Conseil d'administration ou du Conseil municipal ou du conseil intercommunal	x		
Derniers rapports votés en AG			

Merci d'envoyer l'ensemble du dossier sous format numérique à ayate.bensalem@centres-sociaux.fr

*Cocher la case correspondante



FICHE D'IDENTITE

A joindre à la demande

INFORMATIONS GENERALES

NOM ET ADRESSE DU CENTRE SOCIAL

Centre Socio-Culturel Simone Veil

74 rue Jules Adeline

76100 ROUEN

Tél. : 02.76.08.89.33

Fax : _____

Mail : dscs.simoneveil@rouen.fr

Site : www.rouen.fr

N° de SIREN : 217 605 401 00017

NOM ET ADRESSE DU GESTIONNAIRE (*association ou institution garant du projet social*)

Ville de Rouen DSCS

Hôtel de Ville, 2 place générale de gaulle CS31402

76037 Rouen CEDEX

Tél. : 02.35.08.69.00 Fax :

Mail :

Site : www.rouen.fr

Le gestionnaire gère-t-il plusieurs Centres sociaux et socioculturels? * OUI * X NON

Le Centre comporte-t-il plusieurs antennes ? * OUI * X NON

DATES - Ouverture du Centre : 1976

Si agrément CAF préciser Date : 01/01/2018

NOM DU PRESIDENT : Mr Robert Yvon , Maire de ROUEN Tél. 02.35.08.69.00

Mail : _____

NOM DU DIRECTEUR : Eric Bertran Tél. 02.76.08.89.13 / 06.45.76.59.34

Mail : eric.bertran@rouen.fr

NOM DE LA PERSONNE QUI A REMPLI LE QUESTIONNAIRE : Bailleul Léa

Signature : Caroline DUTARTE
(+ tampon)

**Cocher la case correspondante*



DEMANDE D'ADHESION

A joindre à la demande

L'INSTITUTION (personne morale gestionnaire principal – dénommée) :
Yvon Robert, Maire de ROUEN

Adresse :
Hôtel de Ville, 2 places du général de GAULLE CS31402

Tel : 02.35.08.69.00 Fax :

Mail : info@papierdanslesbois.com

Site Internet : www.rouen.fr

Nº de SIBEN : 217 605 401 00017

Avant pour mission de gérer le - ou les - Centre social et socioculturel de :

Le Centre socio-culturel Simone VEIL - ROUEN

Considérant que l'objet et les buts de l'Institution sont en cohérence avec les statuts, le règlement intérieur et la Charte Fédérale de la FCSF dont elle a pris connaissance, et conformément à la décision (*joindre l'extrait de délibération de l'instance*) :

du : Conseil municipal de novembre 2017 (citer l'instance politique) ou avril 2018 pour l'adhésion ?

Réunie le : / / / /

Après avoir recueilli l'avis de :

*□ l'Association d'usagers (déclarée) chargée de l'animation – si elle existe – ou à défaut

* X du Comité de gestion et/ou d'Animation du Centre social :

- X Demande son adhésion à la Fédération de :

en qualité de : * membre actif ou de * membre stagiaire ou de * membre associé

*X Déclare avoir pris connaissance et accepter les dispositions des statuts, règlement intérieur et Charte fédérale.

*X Prend l'engagement ➤ de se conformer aux textes statutaires
➤ de mettre en application tant dans le projet du centre que dans sa pratique les valeurs de la Charte Fédérale

- de participer activement aux différentes Instances de la vie fédérale
- d'acquitter sa cotisation annuelle

*X Demande la reconnaissance du projet du - ou des - Centres sociaux dont elle assume la gestion :

Le centre socio Culturel Simone VEIL

Fait à :_ROUEN Le :_____

*Nom, prénom et signature du Responsable légal **Caroline DUTARTE**
(+ tampon) *Cocher la case correspondante*

**ADHESION RECONNAISSANCE
FICHE SYNTHESE CS/EVS géré par une institution**

Centre Social/EVS : Centre socio culturel Simone VEil
Adresse : 74 rue Jules Adeline 76100 ROUEN

Institution gestionnaire :Ville de ROUEN

Proposé par la Fédération : de Normandie. (en cours de constitution)

date :

1ère adhésion reconnaissance

Si renouvellement, date de la 1ère adhésion reconnaissance :

Agrément CAF : CS Date du dernier agrément CAF: 01/01/2018 année de préfiguration

Adhérent à une autre fédération ? non

Si oui, laquelle ?

L'institution gestionnaire :

Comment se formalise le lien entre l'institution et le CS ou EVS ?

Lien hiérarchique. Travail en transversalité avec d'autres direction de la ville (temps de l'enfant, culture, vie sportive...)

Le CS/EVS

Caractéristiques du territoire d'intervention, nb d'habitants sur le territoire d'intervention, contexte :

Bref rappel historique :

2016 :

- ✓ Fermeture en juin de l'association La Sablière.
- ✓ La Ville nomme un coordinateur pour assurer une présence de la Ville sur site, la continuité du fonctionnement de l'équipement et organiser le partenariat local.
- ✓ Mise en place de permanences de services municipaux.

2017 :

- ✓ Mars : La Ville de Rouen missionne un prestataire, le COPAS, pour l'accompagner dans l'élaboration d'un nouveau projet social participatif.
- ✓ Novembre : validation par le comité de pilotage du projet social :
 - Sollicitation d'un agrément centre social porté par la Ville de Rouen.
 - Création d'une équipe municipale dédiée en 2018.

Le quartier Grammont compte **1980 habitants** sur le périmètre QPV (INSEE 2013) et 3325 au niveau de l'IRIS Voltaire Grammont (INSEE 2014) pour une population totale sur la ville de Rouen de 110 619 habitants (INSEE 2014). Il s'agit donc d'un quartier de taille plutôt réduite. Le périmètre QPV est particulièrement resserré, au regard de l'unique critère retenu pour cette nouvelle géographie prioritaire, à savoir le niveau de revenus. Ceci permet d'avoir une visibilité claire du secteur où la pauvreté est la plus forte, et donc du secteur où la population est la plus fragile et devra de ce fait faire l'objet d'une attention toute particulière.

Caractéristiques du projet politique du CS/EVS : Avec l'appui d'un cabinet de consultant (COPAS) le Projet social a été co- construit avec les habitants, les partenaires associatifs et institutionnels. Cette démarche participative a permis de déterminer 4 piliers :

- Améliorer la réussite éducative
- Encourager la mobilité des habitants et l'ouverture du quartier
- Renforcer les communs, le vivre ensemble
- Favoriser l'ambition et l'initiative des habitants

La réussite éducative et les questions de parentalité sont les deux axes priorisés

Gouvernance et fonctionnement du CS/EVS, participation des habitants

Existe-t il une association déclarée d'usagers ?

non, l' instance comité consultatif pas encore mise en place il est prévu de la créer pour juin 2019

Comité consultatif des usagers

Rencontres 2 fois par an

Objectifs :

Assure le suivi du projet dans la durée

Fait remonter des propositions au comité technique et comité de pilotage.

Peut être auditionné par le comité de pilotage ou le comité technique

Membres : Usagers habitants/ partenaires opérationnels/services de la Ville.

Comment les habitants sont-ils associés au pilotage et à la mise en œuvre du projet social ?

Démarche participative à l'élaboration du projet

Structure usagers, comité de gestion, comité d'animation... :

Comité consultatif des usagers : voir ci-dessus

Comité de pilotage

Structure de pilotage du centre social et du projet social de Grammont
(Rencontre 1 à 2 fois par an)

Valide le projet, ses évolutions, les bilans, de nouvelles orientations sur proposition du comité de suivi.

Membres permanents :

Ville / CAF / Département / Etat / Représentants du Conseil Citoyen ou des habitants

Comité technique

(Rencontre 2 fois par an)

Objectifs :

Assure le suivi des différentes instances de travail, point d'étape sur l'état d'avancement des différents projets, prépare les éléments à transmettre au comité de pilotage.

Partage de l'actualité du territoire, construction de passerelles entre les différentes activités.

Membres permanents :

Direction du centre social et autres services de la Ville / Associations de quartier impliquées / référents CAF / responsable du CMS / Déléguée de la Préfète / Représentants des habitants ou du conseil citoyen / conseil de quartier.

Fonctionnement :

le mode de fonctionnement du centre social s'appuiera sur une équipe permanente resserrée, pouvant être complétée sur certains projets par des services civiques ainsi que par un poste adulte-relais sous réserve d'obtention. Cette équipe resserrée résulte de choix :

- *de privilégier la coopération avec les services de la Ville, les partenaires institutionnels, les associations, les habitants pour mener le projet dans un esprit d'ouverture, de mobilisation et de développement des ressources du quartier et de la ville,*
- *de mettre en place un projet réaliste et pérenne sur le plan financier.*

Bien sûr, cette équipe resserrée pourra évoluer au grès des projets portés, sa vocation première n'étant pas de se développer mais bien d'agir en faveur du développement social du quartier .Le projet du centre social ne peut se développer qu'en s'appuyant sur le tissu associatif Local . Des espaces sont mis gracieusement à leurs dispositions pour développer leurs activités

Le centre socio culturel Simone Veil a pour vocation d'accueillir tous publics.

Structuration

Employeur, gestion du personnel, convention collective, composition du personnel et mises à dispositions, ETP :

Cadre d'emploi de la fonction public territoriale

1.20 ETP encadrement direction

0.20 ETP secrétariat comptabilité

2ETP. (référent famille Conseillère en économie sociale et familiale, chargé de l'animation des espaces ressources éducateur spécialisé)

1 service civique

1 Apprentie assistante manager

Budget annuel moyen : 280 000€

Avis motivé de la Fédération locale, date :

Proposition :

- catégorie C4 : 4 voix dont 1 collège professionnels et 1 collège institutions si association déclarée d'usagers ou comité de gestion,
- CS catégorie C3 : 3 voix dont 1 collège professionnels et 1 collège institutions si seulement un comité d'animation
- Si pas d'association déclarée d'usagers dans l'EVS : pas d'adhésion possible à la FCSF

Avis de la Fédération nationale, date :